

## **APPEL A PROJETS ENJEUX SOCIETAUX**

Parce que la lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations constitue un principe fondamental de notre engagement ;

Parce que les dérives racistes, homophobes, sexistes et sexuelles sont à l'opposé de notre volonté de diversité et de "vivre ensemble " ;

Parce qu'il nous appartient, Instances du Football comme Clubs, d'accueillir et de protéger tous les acteurs du football et en premier lieu les licenciés les plus jeunes ;

Parce que le football est aussi un outil d'éducation et d'émancipation dont la mise en œuvre dans les clubs d'actions Educatives et de Prévention sur les enjeux sociétaux doit être encouragée,

La Ligue de Football des Pays de la Loire vous propose, grâce à un dossier **d'Appel à Projets**, de vous aider à mettre en œuvre dans vos clubs, des actions de sensibilisation et de prévention sur les enjeux sociétaux en renforçant le travail fait au sein des séances au travers du Projet Educatif Fédéral.

Plusieurs thématiques, vous sont proposées :

- La lutte contre toutes les formes de violences, le racisme et l'homophobie
- La prévention des violences sexistes et sexuelles
- La promotion de la Laïcité
- Autres sujets à nous présenter

Nous comptons sur vous et votre engagement afin qu'ensemble nous réussissions à endiguer ces fléaux.

**Rejoignez vite cet appel à projets, en complétant le dossier !**



**« Ensemble, Soyons P.R.E.T.S, Soyons FAIR-PLAY »  
Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité**

## Méthodologie

1. Compléter votre dossier et adresser le, au Copil Lutte contre les Violences et les Discriminations du Pôle Engagement Citoyen de la Ligue de Football des Pays de la Loire. Le dossier comportera :
  - La fiche action dûment complétée
  - Le budget de l'action et les devis associés
2. Le Copil Lutte contre les Violences et les Discriminations étudiera les dossiers et statuera sur l'aide accordée
3. A l'issue de l'action, et pour recevoir l'aide, le club devra transmettre :
  - La fiche bilan
  - Les éléments de communication (articles de presse, photos, vidéo...)
4. L'aide sera versée sur le compte club par la Ligue et l'action sera relayée sur les réseaux de la Ligue.

## Montant de l'aide

La Ligue s'engage, après étude de chaque dossier et validation par le Copil Lutte contre les Violences et les Discriminations, à participer au financement des frais engagés par les clubs, à **hauteur de 50 % du projet et dans la limite d'un montant maximum de 250 €** (ceci sur une saison par club, sans effet rétroactif et dans la limite de l'enveloppe financière disponible).

## Contact Ligue

Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser à Aurélie LONGEPE, Responsable Engagement de la Ligue de Football des Pays de la Loire



[alongepe@lfpl.fff.fr](mailto:alongepe@lfpl.fff.fr)



06 27 41 55 51